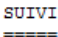

La procédure Smart Expertise



1. Réception de la mission "Smart Expertise" via la boîte postale



La compagnie d'assurances dépose une "Smart Expertise" dans votre boîte postale.

Celle-ci se différencie par la phrase imprimée sur le suivi : 


Le délai de traitement est dépendant de la compagnie mandante et est généralement d'un mois.

SMART EXPERTISE : VEUILLEZ ETABLIR ET CLOTURER VOTRE DEVIS
AU PLUS TARD LE 30/03/16

La mission se place dans le tableau  **Smart** sous la section  Nouvelles expertises .

Si vous ne clôturez pas votre devis **avant** la date d'expiration, la "Smart Expertise" devient une expertise classique et passe dans le tableau  **Missions** sous la section  Smart Expertises expirées .

2. Création du devis avant la date d'expiration et avant de commencer les réparations

Faites un clic droit avec votre souris sur la "Smart Expertise" dans le tableau  **Smart** puis cliquez sur **Nouveau devis basé sur mission sélectionnée** .


Toutes les données administratives sont reprises de l'expertise.


Réalisez votre calcul Audatex, introduisez les photos puis complétez **entièrement** le cadre dans lequel vous devez sélectionner **une conclusion** :



- Le calcul est conforme à la réparation prévue
- Le véhicule est probablement en perte totale
- Le véhicule présente plusieurs zones de dégâts de natures différentes
- Le calcul est conforme mais un conseil technique de l'expert est nécessaire
- Le calcul est conforme mais le véhicule nécessite un passage au contrôle technique
- L'importance des dégâts nécessite le passage d'un expert sur place

3. Clôture du devis

La procédure de clôture reste inchangée : cliquez sur  **Clôture** puis effectuez la transmission.


Après la clôture de votre devis, vous recevez immédiatement une copie de l'expertise  **En cours d'analyse** dont le suivi reprend le message suivant :

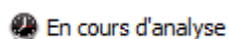
SUIVI
=====

SMART EXPERTISE : VOTRE DEVIS EST EN COURS D'ANALYSE,
VEUILLEZ ATTENDRE LA CONFIRMATION

4. Suite du traitement de l'expertise

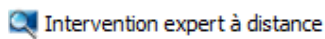
Après analyse par l'expert, vous recevez une nouvelle copie de l'expertise et 2 cas peuvent se présenter :

- **L'expertise est clôturée** et se trouve alors dans la section  **Smart Expertises** .
Vous pouvez immédiatement commencer les travaux de réparation et une fois ceux-ci exécutés, demander le paiement direct éventuel.
- **L'expertise n'est pas clôturée**
Un des messages suivants apparaît alors dans le suivi de l'expertise et celle-ci est classée dans la section appropriée :



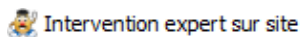
En cours d'analyse

SMART EXPERTISE : EN COURS DE VALIDATION PAR L'EXPERT



Intervention expert à distance

**SMART EXPERTISE : DOIT ETRE TRAITEE A DISTANCE AVEC L'EXPERT
(NOM + TEL)**



Intervention expert sur site

**SMART EXPERTISE : DOIT ETRE TRAITEE SUR PLACE AVEC L'EXPERT
(NOM + TEL)**

Dans l'un de ces cas, vous devez attendre le passage ou l'intervention de l'expert désigné pour commencer les travaux de réparation puis demander le paiement direct éventuel.

5. Cas particuliers : abandon et perte totale

- **Abandon**

Faites un clic droit sur la "Smart Expertise" entrante puis cliquez sur **Abandon de la Smart Expertise** .

Introduisez la raison de l'abandon puis cliquez sur OK : la mission part en abandon et revient clôturée en une seule étape.

- **Perte totale**

Si la perte totale semble probable, la procédure est simplifiée : le calcul Audatex n'est plus obligatoire.

Faites un clic droit sur la "Smart Expertise" entrante puis cliquez sur **Procédure perte totale** .

Précisez le statut du véhicule et introduisez des photos.

Après avoir cliqué sur OK, l'expert recevra immédiatement l'expertise afin qu'il puisse procéder au traitement de celle-ci.